

ESPE-INSPE	Public M1	Public M2	Fonctionnaires stagiaires (post concours)
2019-2020	# Étudiants M1 préparant le concours 2020 dans le cadre du master actuel	# Non lauréats 2019 re-préparant le concours de 2020 dans le cadre du master actuel # Lauréats du concours 2019 avec mi-temps en ESPE-INSPE et mi-temps en responsabilité de classe – validant un M2 ou en parcours adapté	# Fonctionnaires stagiaires lauréats du concours 2019 avec mi-temps en ESPE-INSPE et mi-temps en responsabilité de classe (modèle actuel) : validant M2 MEEF ou en parcours adapté # Formation T1 après concours actuel (quand il y en a...)
2020-2021 # Nouveau master pour M1 parallèlement au M2 sur ancien modèle # Concours fin M1 ancien modèle (dernière année)	# Étudiants M1 préparant le nouveau master (qui va déboucher sur le nouveau concours en fin de M2 : première session 2022) # Préparation à l'ancien concours 2021 fin M1 : qui pourra candidater ? Quelle préparation ? # Demande du R-ESPE : seuls M2 pourraient passer le concours ancienne formule en 2022	# Non lauréats du concours 2020 re-préparant en INSPE le concours de 2021 "ancienne formule" dans le cadre du M2 "ancien" # Lauréats du concours 2020 avec mi-temps en INSPE et mi-temps en responsabilité de classe dans le cadre du M2 « ancien »	# Fonctionnaires stagiaires lauréats du concours 2020 avec mi-temps en INSPE et mi-temps en responsabilité de classe # Fonctionnaires stagiaires lauréats du concours 2020 parcours « adaptés » # T1 après concours actuel
2021-2022 # Première session du nouveau concours # Nouveau M2 (alternants tiers-temps)	# Étudiants M1 préparant le nouveau master (qui va déboucher sur le nouveau concours en fin de M2 : deuxième session 2023) # Arrivée en M1 des AED alternants là où il y en aura en 2019/2020 avec 8 h ou 6 h de responsabilité sur le terrain	# Nouveau M2 avec alternants à tiers temps # Non-lauréats du concours ancien de 2021 et qui vont re-préparer le nouveau concours première session 2022) # Lauréats concours 2021 Alternance mi-temps (ancien master) ou tiers temps (nouveau master) ?	#Lauréats du dernier concours ancien modèle de 2021 (réservé selon la demande du R-ESPE aux titulaires d'un master ?) mi-temps en INSPE et mi-temps en responsabilité de classe ? # Fonctionnaires stagiaires lauréats du concours 2021 titulaires d'un master non MEEF parcours « adaptés » ? Mi-temps ? # T1 après concours actuel
2022-2023	# Étudiants M1 préparant le nouveau master (qui va déboucher sur le nouveau concours en fin de M2 : troisième session 2024) # AED alternants là où il y en aura en 2019/2020 avec 8 h ou 6 h de responsabilité sur le terrain	# Étudiants de M2 qui vont passer à la fin du M2 le nouveau concours deuxième session 2023 et qui sont en responsabilité à tiers temps en classe # Arrivée en M2 des ex AED alternants	# Formation T1 après nouveau concours (+ les années suivantes T1 + T2 ; T1+ T2 +T3...) # Fonctionnaires stagiaires lauréats du nouveau concours première session 2022 issus d'un master non MEEF à mi-temps en INSPE et à mi-temps en responsabilité sur le terrain ? # Fonctionnaires stagiaires lauréats du nouveau concours première session 2022 issus d'un master MEEF à 20 % ou 10 % en INSPE et à 80 ou 90 % en responsabilité sur le terrain